



Assemblée générale

Distr. générale
19 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 114 h) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants

dans les organes subsidiaires et autres nominations :

nomination de membres du Corps commun d'inspection

Nomination de membres du Corps commun d'inspection

Note du Président de l'Assemblée générale

1. Comme il est indiqué au paragraphe 2 de la note du Secrétaire général (A/62/174) en date du 31 juillet 2007, l'Assemblée générale doit, à la présente session, nommer un membre du Corps commun d'inspection pour le siège devenu vacant suite à la démission, effective depuis le 30 septembre 2007, de l'inspecteur M. Juan Luis Larrabure (Pérou). Conformément au paragraphe 4 de l'article 2 du Statut du Corps Commun d'inspection, la personne nommée servira pendant toute la durée d'un mandat. Par sa décision 62/402 du 9 octobre 2007, l'Assemblée générale a statué que le mandat de la personne nommée pour ce siège prendra effet le 1^{er} janvier 2008 et viendra à expiration le 31 décembre 2012, afin d'aligner la durée de son mandat sur celle des autres inspecteurs.

2. Conformément aux modalités décrites au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection (voir A/62/174), le Président de l'Assemblée générale, après avoir mené les consultations nécessaires auprès du groupe régional, a établi qu'il convenait de demander au Pérou de proposer un candidat pour remplacer M. Larrabure (voir annexe I).

3. Le candidat, conformément au paragraphe 7 à la résolution 59/267 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2004, doit avoir de l'expérience dans au moins l'un des domaines suivants : contrôle, audit, inspection, investigation, évaluations, finances, évaluation de projets, évaluation de programmes, gestion des ressources humaines, gestion, administration publique, suivi et exécution des programmes; et posséder des connaissances concernant le système des Nations Unies et son rôle dans les relations internationales.

4. Le Président de l'Assemblée générale a procédé aux consultations prévues au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, y compris avec le Président du Conseil économique et social et avec le Secrétaire général, en sa



qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Les réponses du Président du Conseil et du Secrétaire général à des lettres identiques que le Président de l'Assemblée leur a adressées le 17 octobre 2007 sont jointes à la présente note (voir les annexes II et III).

5. À l'issue des consultations prévues, le Président de l'Assemblée générale a l'honneur de proposer à l'Assemblée de nommer le candidat ci-après membre du Corps commun d'inspection pour un mandat de cinq ans commençant le 1^{er} janvier 2008 et venant à expiration le 31 décembre 2012 :

M. Enrique Román-Morey (Pérou).

Annexe I

[Original : espagnol]

**Lettre datée du 15 octobre 2007, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de rappeler que l'Assemblée générale a décidé le 9 octobre 2007, sous votre présidence, de demander au Pérou de proposer un candidat au siège d'inspecteur laissé vacant au Corps commun d'inspection par Juan Luis Larrabure, pour un mandat complet allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 4 du Statut du Corps commun d'inspection.

À cet égard, j'ai le plaisir de vous informer que le Pérou a désigné comme candidat au poste susmentionné d'inspecteur du Corps commun d'inspection l'Ambassadeur Enrique Román-Morey, dont vous trouverez ci-joint le curriculum vitae.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Pérou
auprès des Nations Unies
(*Signé*) Jorge **Voto-Bernales**

Pièce jointe

Curriculum vitæ

[Original : espagnol]

Enrique Román-Morey

Poste actuellement occupé : Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Pérou en République de Cuba

Nationalité : Péruvienne

Profession : Diplomate de carrière, Ambassadeur du Service diplomatique de la République du Pérou

Né à El Callao (Pérou), il a suivi ses études du second degré classique à Lima et à Washington et ses études supérieures aux États-Unis, au Pérou et au Mexique. Il est titulaire d'une maîtrise en relations internationales de l'Académie diplomatique du Pérou et d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université ibéro-américaine du Mexique; il possède aussi le titre de docteur *honoris causa* de l'Académie mexicaine de droit international. Diplomate de carrière au Service des affaires étrangères de la République du Pérou, il a obtenu son diplôme de l'Académie diplomatique du Pérou en 1970.

Expérience professionnelle

Missions diplomatiques à l'étranger

Au cours de sa carrière diplomatique, il a servi dans des ambassades du Pérou :

- En Suisse, troisième secrétaire, 1971-1973;
- Au Canada, second secrétaire, 1973-1975;
- En Italie, second et premier secrétaire, 1975-1977;
- En République fédérative socialiste de Yougoslavie, chargé d'affaires, 1979-1981;
- En Bolivie, Consul général du Pérou, 1981-1985;
- En République arabe d'Égypte, conseiller, 1985-1987;
- Au Mexique, conseiller ministériel et Ministre, 1989-1993.

Ministère des affaires étrangères du Pérou

Parmi les divers postes qu'il a occupés, il a notamment exercé les fonctions suivantes :

- Chef du Département de la souveraineté maritime, Division générale des affaires politiques et diplomatiques;
- Chef du Département de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, Sous-Secrétariat aux affaires bilatérales;

- Directeur adjoint, puis Directeur des affaires africaines et moyen-orientales, Sous-Secrétariat aux affaires étrangères;
- Directeur de cabinet du Vice-Ministre et Secrétaire général des affaires étrangères;
- Conseiller auprès du Ministre des affaires étrangères pour les questions multilatérales;
- Conseiller spécial auprès du Ministre des affaires étrangères pour les questions de désarmement et de sécurité;
- Au cours de sa carrière, il a représenté son pays à plusieurs conférences et manifestations internationales, notamment dans le domaine des relations multilatérales. En 2004, il était le candidat du Pérou au poste de directeur général de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dont le siège se trouve à Vienne.

Organismes internationaux

Secrétaire général de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL)

En tant que candidat officiel du Pérou, il a été élu en 1993 par la XIII^e Conférence générale de l'OPANAL pour un mandat de quatre ans. Plus tard, suite aux bons résultats qu'il avait obtenus, la XV^e Conférence générale de l'OPANAL, tenue au Mexique le 10 juillet 1997, lors d'un processus sans précédent au sein de l'Organisme, l'a réélu à ce poste par acclamation pour un second mandat. La haute fonction internationale assumée par l'Ambassadeur Román-Morey durant ces deux mandats successifs a porté principalement sur deux domaines.

Dans le domaine politique, au moment de son élection, l'OPANAL comptait seulement 24 États membres de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Fort du mandat reçu de la Conférence générale de l'Organisme, il a orienté sa gestion personnelle vers l'objectif d'universalité régionale de l'OPANAL, objectif qu'il a atteint avec la pleine participation de pays importants dans le domaine nucléaire, notamment l'Argentine, le Brésil et le Chili (qui étaient des pays adhérents du Traité en 1994), ainsi que Cuba, qui a souscrit au Traité et à ses amendements en 1995. Les autres pays des Caraïbes ont également scellé leur pleine adhésion au Traité de Tlatelolco avant 1997.

Dans le domaine administratif, sa principale mission a consisté à gérer de manière équilibrée et fonctionnelle les contributions des États membres, à gérer le budget général de l'Organisme et à veiller à la bonne gestion de ses ressources humaines. Pendant la durée de son mandat, un programme exigeant d'austérité et de gestion appropriée des ressources a été mis en œuvre. Les diverses conférences générales de l'OPANAL ont apprécié les bons résultats de son administration.

En sa qualité de Secrétaire général de l'OPANAL, il a participé à diverses manifestations en tant qu'invité spécial, notamment les suivantes :

- Assemblée générale des Nations Unies;
- Assemblée générale de l'Organisation des États américains;
- Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA);

- Réunions préparatoires et Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, et Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2000 (TNP);
- Sommets des Amériques de 1994 et 1998;
- Réunion commémorative spéciale de l'Assemblée générale consacrée au cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, 1995;
- Assemblée du Millénaire de l'Organisation des Nations Unies, 2000;
- Cérémonie d'ouverture à la signature du Traité de Pelindaba sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, Le Caire, 1996;
- Première Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Vienne, 1999.

En sa qualité d'expert international, l'Ambassadeur Román-Morey a également participé aux importantes manifestations suivantes :

- Conférence internationale sur les possibilités et perspectives de création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, Tachkent;
- Conférence sur les mesures de confiance en Asie du Sud-Est, Colombo;
- Réunion régionale des Nations Unies sur le désarmement en Asie et dans le Pacifique, sur le thème « Notions de sécurité dans un monde en évolution », Oulan-Bator;
- Séminaire international sur les zones exemptes d'armes nucléaires, Uppsala (Suède);
- Nombreuses autres manifestations internationales du type rencontres universitaires, en particulier dans le domaine du désarmement.

L'Ambassadeur Román-Morey a organisé et coordonné les manifestations suivantes, auxquelles il a lui-même participé en tant que conférencier :

- Séminaire de l'OPANAL sur le « Traité de non-prolifération : les perspectives en Amérique latine et dans les Caraïbes », Cancún (Mexique), 1995;
- Séminaire sur le « Régime de garanties généralisées de l'AIEA », Kingston, 1996;
- Séminaire sur « Les zones exemptes d'armes nucléaires au cours du siècle prochain », Mexico, 1997;
- Séminaire sur « Le désarmement et la sécurité : un nouvel agenda de l'Amérique latine et les Caraïbes pour le prochain Millénaire », Lima, 1999;
- Il a aussi participé personnellement en tant que conférencier à plusieurs séminaires internationaux et tables rondes et à des forums académiques et universitaires en Amérique, Europe, Asie et Afrique.

Système des Nations Unies

Vice-Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Directeur du Département des affaires de désarmement du Secrétariat des Nations Unies (branche de Genève)

Nommé à ce poste par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, après consultation formelle des États Membres et approbation tacite des membres permanents du Conseil de sécurité, il l'occupe depuis le 18 décembre 2000.

Parallèlement et à la même date, il a été nommé par le Secrétaire général des Nations Unies au poste de Directeur de la branche de Genève du Département pour les affaires de désarmement, comprenant le Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence, situé à Genève (Suisse). Il a occupé ce poste pendant les cinq années de son mandat. Avant de démissionner de son plein gré, il a été actif essentiellement dans les deux domaines suivants :

- Le domaine politique, en dispensant des conseils aux parties, en supervisant la préparation des documents de fond pour identifier les problèmes et élaborer de nouveaux projets et de nouvelles procédures en vue de résoudre des problèmes politiques délicats de la Conférence du désarmement; il a défini les lignes d'action, mené des consultations et exercé une influence importante sur le processus de négociation; sur demande, il a représenté le Secrétaire général des Nations Unies et le Secrétaire général adjoint pour les affaires de désarmement, et il a gardé contact, au niveau le plus élevé, avec les missions accréditées à Genève, avec les chefs de divers organismes internationaux implantés à Genève et avec d'autres sièges européens, ainsi qu'avec la société civile organisée (les ONG) active dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale;
- Dans le domaine administratif : supervision et administration de la branche de Genève du Département des affaires de désarmement; définition des lignes d'action pour l'élaboration des plans à moyen terme du Département ainsi que pour l'examen préalable et l'administration des budgets biennaux respectifs; administration des ressources humaines relevant de sa responsabilité, l'accent étant mis sur l'élaboration de procédures d'évaluation et de notation des fonctionnaires (système de « PAS »); supervision et administration de la mise en œuvre du Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement, et d'autres mandats administratifs inhérents à ses hautes fonctions internationales. Pour atteindre ces objectifs, il a participé à divers séminaires, programmes de formation et conférences sur les différents mécanismes d'administration et de gestion du système des Nations Unies.

Alors qu'il occupait ce poste, il a également été nommé pour représenter le Secrétaire général des Nations Unies en qualité de :

- Secrétaire général de la Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques, Genève, novembre 2002;
- Secrétaire exécutif de la quatrième Conférence des États Parties à la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, Genève, mai 2002;

- Secrétaire exécutif de la cinquième Conférence des États Parties de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, Bangkok, septembre 2003;
- Secrétaire exécutif de la première Conférence des États Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (Convention d'Ottawa), appelée « Sommet de Nairobi », tenue à Nairobi du 29 novembre au 3 décembre 2004. Il a été désigné à ce poste par le Secrétaire général des Nations Unies suite à une pétition officielle émanant des États Parties à la Convention;
- Secrétaire exécutif de la sixième Conférence des États Parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (Convention d'Ottawa), Zagreb, novembre 2005;
- En tant que représentant du secrétariat de la Conférence du désarmement, il a assisté, à Genève, aux réunions annuelles du Conseil consultatif pour les questions de désarmement du Secrétaire général des Nations Unies.

Autres fonctions et affiliations

L'Ambassadeur Román-Morey, à titre personnel et en sa qualité d'expert international, a été membre du groupe d'experts de l'organisation non-gouvernementale appelée Programme pour la promotion de la non-prolifération nucléaire (PPNN), et était le seul représentant de l'Amérique latine au sein de ce groupe.

L'Académie mexicaine de droit international a distingué l'Ambassadeur Román-Morey en lui attribuant le titre de docteur *honoris causa* en droit international, et il est un membre actif de l'Académie depuis septembre 1997.

À titre personnel, il a été membre du Conseil d'administration de la Lawyers Alliance for World Security (LAWS), dont le siège est à Washington.

Il est membre de droit de la Société péruvienne des fondateurs de l'indépendance et des défenseurs qualifiés de la nation, Lima.

Il est l'auteur de plusieurs articles parus dans des publications internationales. Il parle couramment l'espagnol, l'anglais, le français et l'italien et peut converser dans quatre autres langues. Il est marié à M^{me} Ana María Carrillo Orbegoso et a cinq enfants (Enrique, María de Fátima, María Paola, Anaguadalupe et Analourdes).

Annexe II**Lettre datée du 30 octobre 2007, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil économique et social**

J'ai l'honneur de vous écrire en réponse à votre lettre datée du 17 octobre 2007, concernant la nomination par le Gouvernement du Pérou de M. Enrique Román-Morey à un poste de membre au Corps commun d'inspection jusqu'à l'expiration du mandat en cours de M. Juan Larrabure (Pérou), dont la démission est devenue effective le 30 septembre 2007.

Je souhaite vous informer, en ma qualité de Président du Conseil économique et social et conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, que j'ai examiné les qualifications du candidat proposé et que je suis tout à fait d'accord avec la proposition visant à nommer M. Román-Morey (Pérou).

Le Président
du Conseil économique et social
(*Signé*) Dalius Čekuolis

Annexe III

**Lettre datée du 14 novembre 2007, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général
en sa qualité de Président du Conseil des chefs
de secrétariat des organismes des Nations Unies
pour la coordination**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 17 octobre 2007 concernant la nomination proposée d'un nouveau membre du Corps commun d'inspection.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection et après consultation des membres du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, j'ai le plaisir de vous informer que je suis d'accord, en ma qualité de Président de ce Conseil, avec la nomination de M. Enrique Román-Morey (Pérou) pour un mandat de cinq ans qui prendra effet le 1^{er} janvier 2008 et prendra fin le 31 décembre 2012.

(Signé) **Ban Ki-moon**
